

Si vous devez quitter votre maison à cause d'une longue interruption de courant en hiver

En hiver, il peut arriver que l'alimentation électrique de votre logement soit interrompue pour quelques heures ou pour plusieurs jours, à cause de la pluie verglaçante, de tempêtes de neige fondante ou de grands vents qui peuvent endommager les lignes de distribution et les installations électriques. Cette même alimentation permet de chauffer votre logement, par plinthes électriques ou par générateur de chaleur à gaz ou au mazout dont les commandes et les ventilateurs de distribution sont électriques. Comme vous n'aurez pas de chauffage, si la panne d'électricité se prolonge, il fera froid dans votre logement et vous aurez à faire face à des conditions de vie difficiles et peut-être même à des dommages aux murs, aux planchers et à la tuyauterie.

MIEUX VAUT PRÉVENIR

Pendant une panne d'électricité en hiver, certaines pratiques peuvent vous aider à prévenir les dommages à votre maison. Élaborez un plan d'action en prévision d'une panne de courant et n'oubliez pas d'indiquer où sont situés les disjoncteurs et les robinets d'alimentation en eau et en gaz. Chaque membre de votre ménage devrait savoir où trouver ce

document. Vous devriez aussi tenir compte des suggestions suivantes :

- Conservez des piles de rechange, une lampe de poche facilement accessible et une radio AM/FM portable.
- Gardez, à la portée de la main, des fusibles supplémentaires (si vous avez une boîte électrique à fusibles).
- Si votre maison est sujette aux inondations, songez à vous procurer une pompe de puisard à courant continu avec batterie d'appoint, ou un convertisseur de puissance convenable, aussi avec batterie pour la pompe.
- Préparez une trousse d'urgence pour trois jours en rassemblant dans un sac : quatre litres d'eau par personne par jour, des boîtes de conserve, un ouvre-boîte manuel, des ustensiles, un sac de couchage ou une couverture par personne, des médicaments, une lampe de poche, une radio à manivelle ou à piles, des couches, une trousse de premiers soins, des renseignements sur votre assurance-habitation et si vous avez des animaux domestiques, de la nourriture et de la litière. Vous pouvez aussi consulter des sites Web portant sur la protection civile ou la

section d'urgence de l'annuaire téléphonique.

- Vérifiez régulièrement le robinet principal d'alimentation en eau pour vous assurer de son bon fonctionnement.

AVANT DE QUITTER VOTRE MAISON

Si vous devez quitter votre maison pendant plus de 24 heures en raison d'une panne de courant, voici quelques précautions simples pour vous assurer que votre demeure ne subira pas de dommages.

Alimentation en électricité

- Coupez l'alimentation électrique de la maison à partir du panneau de distribution.
- Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau, de la fournaise à air chaud, de la pompe à eau (s'il y en a une) et de la pompe à puisard par les disjoncteurs.
- Fermez l'interrupteur commandant la cuisinière; le four, le lave-linge et toute chaufferette portable.

Si vous devez quitter votre maison à cause d'une longue interruption de courant en hiver

- S'il y a lieu, fermez les robinets à gaz des appareils alimentés au gaz naturel ou au propane.
- Débranchez les gros appareils afin qu'il ne se remettent pas en marche à froid lorsque le courant sera rétabli.
- Abaissez la température de consigne du thermostat.
- Utilisez une lampe de poche plutôt que des bougies ou des lampes à l'huile.

Eau

- Fermez le robinet d'alimentation en eau de la maison (le robinet se trouve généralement à l'avant de la maison, près du plancher du sous-sol).
- Ouvrez tous les robinets et laissez l'eau s'évacuer. Actionnez la chasse d'eau de la toilette et laissez le réservoir se vider. Si l'alimentation en eau de votre maison provient d'un puits, purgez l'eau des pompes et des vases d'expansion. Laissez couler un filet d'eau dans tous les robinets pendant votre absence.
- Si vous devez quitter votre maison pour une période prolongée, que vous n'êtes pas desservi par une installation septique et qu'il est certain que la température descendra sous le point de congélation, versez de l'antigel non toxique (pour le chalet ou les véhicules de plaisance ou du liquide lave-glace) dans tous les siphons (toilettes, lavabos, lave-linge et douches). **Attention** : N'ajoutez pas de produits à base d'ammoniac à des produits antigels non toxiques dans les siphons (pour nettoyer la toilette avant de partir par exemple). Le résultat présente un danger.
- Si vous prévoyez que la température ambiante demeurera sous le point de congélation pendant une période prolongée, fermez les interrupteurs, et purgez l'eau du chauffe-eau en fixant un tuyau au robinet de vidange du chauffe-eau qui va jusqu'à l'avaloir. Si le chauffe-eau fonctionne à l'électricité, mettez-le hors tension par le panneau de distribution. S'il est alimenté au gaz, fermez le robinet à gaz, en le mettant à la position « ARRÊT ».
- S'il ne fait pas trop froid, ou si vous inspectez votre maison régulièrement, il n'est peut-être pas nécessaire de purger le chauffe-eau. Dans ce cas, mettez-le hors tension par le disjoncteur ou par la boîte de fusibles ou ajustez le robinet gaz à la position « PILOTE ».
- Si votre maison est équipée d'une pompe de puisard pour prévenir les infiltrations d'eau souterraine, celle-ci ne fonctionnera pas si l'alimentation électrique est interrompue.
- Si votre maison est desservie par une installation septique, n'utilisez pas une quantité excessive d'eau car la pompe d'aération ou de relèvement est également en panne. Considérez une source alternative d'énergie.
- Recouvrez les tuyaux exposés avec de l'isolant.
- Retirez les objets de valeur du sous-sol au cas où une inondation surviendrait.

Autres conseils

- Si vous prévoyez vous absenter pendant une période prolongée, empilez de la neige, de la paille ou toute autre matière isolante le long des murs de fondation afin d'éviter le gel du sol adjacent. Fermez la porte du sous-sol pour conserver la chaleur.
- Videz le réfrigérateur et le congélateur. Si possible, ne conservez pas de nourriture en trop. À l'aide d'une cale, maintenez la porte du congélateur ou du réfrigérateur ouverte afin d'éviter la formation de moisissure. Assurez-vous que les cales ou tout autre dispositif que vous utiliserez maintiendront les portes ouvertes de façon à empêcher qu'un enfant ou un animal domestique ne s'enferme à l'intérieur de l'appareil.
- Informez les autorités municipales, c'est-à-dire la police, les pompiers et la société d'hydroélectricité que vous quittez votre maison. À moins qu'une urgence ne compromette votre vie ou votre propriété (maladie ou bris de ligne électrique), abstenez-vous de composer le 9-1-1. Servez-vous des numéros de téléphone pertinents dans l'annuaire téléphonique.

- Si vous avez un animal de compagnie, demandez au vétérinaire où vous pouvez l'amener si vous quittez les lieux.
- Apportez des pièces d'identité.
- Avant de partir, assurez-vous que votre maison est sûre et apportez vos clés. Fermez et verrouillez les portes et les fenêtres.
- Si votre porte de garage s'ouvre par télécommande, sachez comment l'ouvrir à la main pour avoir accès à votre voiture.

À VOTRE RETOUR À LA MAISON

Alimentation en électricité

- Utilisez une lampe de poche. Évitez d'utiliser des allumettes ou les interrupteurs si vous soupçonnez des dommages ou décelez une odeur de gaz.
- Ne mettez pas en marche les gros appareils avant que l'air ambiant ait atteint une température quasi-normale.
- Vérifiez que soient fermés les interrupteurs commandant la cuisinière, le four, le lave-linge et toute chaufferette portative.
- Rétablissez l'alimentation électrique de la maison par le panneau de distribution.
- Rétablissez l'alimentation électrique des appareils un à un (y compris le réfrigérateur et le congélateur) dès que l'air ambiant s'est réchauffé.

- Si vous avez fermé le robinet à gaz, faites appel à un professionnel du fournisseur de service pour les remettre en fonction.
- S'il y a eu une inondation, faites vérifier les appareils, les prises de courant, les interrupteurs et les panneaux disjoncteurs à fusibles par un technicien compétent avant de les actionner.

Eau

- N'ouvrez pas le robinet d'alimentation en eau de la maison avant que l'air ambiant n'ait atteint une température quasi-normale (environ 20°C).
- Fermez tous les robinets laissés ouverts, ainsi que le robinet de vidange du chauffe-eau et rebranchez les tuyaux d'alimentation et d'écoulement du lave-linge.
- Ouvrez le robinet d'alimentation en eau de la maison.
- Vérifiez le fonctionnement des robinets d'eau chaude et remplissez le chauffe-eau avant de le remettre en marche. Le chauffe-eau électrique peut se remettre en marche par le disjoncteur. Si vous ne savez pas trop quoi faire pour remettre en marche votre chauffe-eau au gaz, faites appel à un technicien à l'entretien pour rallumer la veilleuse.

- Ouvrez le robinet se trouvant au niveau le plus élevé de la maison jusqu'à ce que l'eau coule, de façon à purger le système de l'air qui pourrait s'y trouver. Vérifiez que l'avaloir n'a pas été obturé de glace ou n'a pas fissuré sous l'action du gel. Ouvrez les autres robinets jusqu'à ce que l'eau coule. Vérifiez dans la mesure du possible l'étanchéité des tuyaux. En cas de fuites, fermez l'approvisionnement de la canalisation en question ou fermez le robinet d'alimentation de la maison jusqu'à ce que la fuite soit colmatée.
- Si votre maison est desservie par une installation septique, n'ajoutez ni antigel, ni sel, ni additif à la fosse septique et ne laissez pas couler l'eau continuellement pour dégeler l'installation. Bien des entrepreneurs possèdent des vaporiseurs sous pression servant à dégeler les canalisations, ou ils peuvent mettre en place des rubans chauffants ou un chauffe-réservoir.
- Vérifiez que le puisard et les canalisations ne sont pas gelés avant de remettre en marche la pompe de puisard.
- Si le sous-sol a été inondé, évacuez un tiers de l'eau par jour. Vous pourriez endommager la structure de votre maison en évacuant l'eau trop rapidement. Le feuillet d'information publié par la SCHL intitulé *Nettoyer sa maison après une inondation*, vous fournira

Votre maison

Si vous devez quitter votre maison à cause d'une longue interruption de courant en hiver

des conseils très utiles. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre bureau local de la SCHL ou composez le 1 800 668-2642.

Autres conseils

- Ne vous servez pas d'une flamme nue pour faire dégeler des tuyaux.
- Confinez vos animaux domestiques jusqu'à ce que la situation ne présente plus de danger.

Pour en savoir davantage sur les feuillets *Votre maison* et sur notre vaste gamme de produits d'information, visitez notre site Web à l'adresse www.schl.ca ou communiquez par téléphone : 1-800-668-2642 ou télécopieur : 1-800-245-9274.

Publications payantes

Nettoyer sa maison après une inondation

No de commande 61283

Publications gratuites

Feuillets **Votre maison**

Alimentation de secours pour votre maison

No de commande 60554

Le chauffage au bois pratique et efficace

No de commande 63731

Le soin des arbres après la tempête

No de commande 60538

Le choix d'un entrepreneur

No de commande 62278

*Dommages causés par l'eau, moisissure
et assurance habitation*

No de commande 63323

*Le chauffage au bois en toute sécurité
lors d'une situation d'urgence*

No de commande 60522

©2004, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL
Révision : 2007, 2008

16-01-08

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.